

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 octobre 2022

Régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2022, le conseil municipal s'est réuni le 6 octobre 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents : Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

Absent et excusé : Antoine BELICARD

Mme Michèle DORIN est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 24 août 2022 a été approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Convention SIVOS : Convention entre la commune et le SIVOS des Grosnes en ce qui concerne les heures effectuées par l'agent de la commune pour les heures de remplacement de l'employée du SIVOS sur les heures du temps méridien. Adopté à l'unanimité.

Convention AMAP : La convention est reconduite à l'identique à l'unanimité.

Questions diverses

- ✓ **Panneau bibliothèque, boîte à livres** : Il semblerait qu'une enseigne normalisée soit en cours d'étude. Voir avec les responsables si la bibliothèque départementale a des informations. Une réflexion sur la création d'une boîte à livres dans le local de la bascule est à mener.
- ✓ **Panneau Pocket** : Panneau Pocket : C'est une application mobile simple et efficace qui permet d'informer sur les actualités de la commune. Elle est gratuite à installer sur son smartphone. Le coût est de 130 € pour la commune et c'est gratuit pour les utilisateurs. Après discussion, le conseil décide d'installer l'application.
- ✓ **Vente des terrains** : Des stickers indiquant que 2 parcelles sont vendues seront à apposer sur les panneaux.
- ✓ **Logements vacants** : Le logement au-dessus de l'école sera libéré au 5 décembre. Il faudra utiliser le court laps de temps entre le départ des occupants actuels et l'arrivée des prochains pour effectuer les travaux qui restent à faire.

Le locataire du logement Berthoud devrait poser sa dédite dans le mois d'octobre. Des annonces seront à passer pour relouer.

- ✓ **Point sur le petit marché** : Une réunion de bilan aura lieu le 12 octobre. Les marchés d'été seraient à reconduire.
 - ✓ **Marché de Noël** (recherche d'exposants) : Il pourrait être organisé le samedi 10 décembre. Il faudra demander aux exposants qui étaient présents s'ils peuvent revenir. Chacun demandera aux exposants qu'il connaît.
 - ✓ **Déco de Noël** : Le conseil donne son accord pour leur installation puisque les guirlandes sont toutes équipées en leds et ont donc un coût d'utilisation modeste..
 - ✓ **CIAS** : Un repas sera proposé et ceux qui ne peuvent pas venir auront un panier. Selon les disponibilités de la salle ce repas pourrait avoir lieu fin novembre.
 - ✓ **Trail** : il passera le samedi 22 octobre à Saint Pierre. Il y aura un ravitaillement sur la commune. La commune fournira un lot.
 - ✓ **Divers devis** :
 - Elagage des arbres : devis de Mr Sangouard : après discussion le conseil décide de faire procéder à l'élagage des arbres de la place et à l'abattage de l'arbre de la planche d'Aimé.
 - Porte des WC publics du hangar, vers le cimetière. Devis TTC fenêtre et porte en alu 4140 TTC. Porte en Alu 2700 HT. La question sera posée du prix d'une porte en PVC de la couleur 7016 (comme les autres portes de la mairie
 - Toits du lavoir de la Place et le local poubelle. En attente des devis des artisans.
 - ✓ **Fibre information habitants** : Après discussion, le conseil décide d'insérer les informations reçues dans la prochaine gazette.
 - ✓ **Temps de travail Anne So** : Après discussion, il est décidé de porter son temps de travail à 12h par semaine.
 - ✓ **Primes Agents** : Le conseil décide qu'une prime sera versée aux agents de la commune en fin d'année pour les remercier de leur implication dans leur travail.
 - ✓ **Prochaine gazette** : Un exemplaire des articles à paraître sera envoyé aux élus pour corrections et validation.
 - ✓ **Signalétique** : Plusieurs modifications sont demandées. Un mail est envoyé à la communauté de communes avec les demandes de modifications.
 - ✓ **Abribus** : Des devis seront demandés pour l'abribus des Lamains et le transformateur du bourg.
 - ✓ Le syndicat des eaux a prévu de refaire les canalisations du bourg après mars 2023.
 - ✓ **Bénévolat** : Les bénévoles qui effectuent beaucoup de temps de travail pour la commune seront récompensés par un panier garni.
- La date du prochain conseil est fixée au 9 novembre à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.